



Crédit photo : Biovallée\*

# DORéMI

Organisez la **rénovation thermique performante** sur votre territoire !

Dispositif Opérationnel de Rénovation énergétique des Maisons Individuelles

**Une opportunité pour les collectivités qui souhaitent :**

- ❖ Massifier la rénovation thermique performante sur leur territoire,
- ❖ Convertir une facture énergétique croissante en un investissement dans l'emploi local.

## Comment ?

- ❖ En structurant et en dynamisant l'offre locale de rénovation performante
- ❖ En simplifiant les démarches techniques et financières des propriétaires



### UN APPUI TECHNIQUE

- Constitution de **groupements d'artisans** coordonnés et complémentaires,
- Montée en compétences des artisans sur des **chantiers réels**, grâce à un formateur expert.

### UN APPUI FINANCIER

- Accompagnement des propriétaires dans l'accès aux **financements existants**.

**DORéMI**  
Rénovation performante

**Déjà 3 territoires engagés dans ce dispositif !**

# ...❖ Mettre en oeuvre DORÉMI sur votre territoire

## DES CONSTATS ACTUELS...

### Des consommations d'énergie coûteuses pour les territoires et leurs habitants

>> Chauffer les maisons construites avant 1975 engloutit 10 % de la consommation totale d'énergie en France, soit plusieurs milliards d'euros par an.

>> En Biovallée (53000 hab. - Drôme), la facture énergétique globale du territoire s'élève à 170 millions d'euros par an (2010).

### Un nombre croissant de ménages en situation de précarité énergétique

>> En France, environ 4 millions de familles sont en situation de précarité énergétique.

### Des propriétaires découragés par la complexité d'une rénovation performante

>> Absence d'offre technique globale, prix élevés, accès aux financements très complexe : presque aucune rénovation globale et performante n'est mise en œuvre en France.

### Un marché immense, mais des artisans qui ne sont ni formés ni organisés pour la rénovation performante

>> En France, 7,4 millions de maisons d'avant 1975 doivent être rénovées de manière performante d'ici 2050.

### Des objectifs ambitieux affichés au niveau national...

>> Les objectifs nationaux (division par 4 des émissions de Gaz à Effet de Serre d'ici 2050) imposent de rénover tous nos bâtiments à un niveau performant d'ici 2050.

### ... mais des rénovations actuelles par étapes, peu efficaces

>> Rénover par étape jusqu'à un niveau performant coûte plus cher, ne permet pas de mobiliser tout le gisement d'économies d'énergie disponible, peut poser des problèmes sanitaires, impose des dérangements répétés et risque donc de ne jamais aboutir à un niveau performant !

## ...À LA MISE EN OEUVRE DE DORÉMI

1. Une réduction des **consommations d'énergie** et de la **facture** énergétique,
2. Une réduction de la **dépendance énergétique du territoire** aux sources d'énergies fossiles et fissile,
3. Une augmentation du **pouvoir d'achat des ménages**,
4. Une amélioration du **confort** et de la qualité du **patrimoine bâti**,
5. Un **interlocuteur unique et compétent** pour les propriétaires,
6. Une **offre de rénovation claire, performante et à prix maîtrisés**,
7. Des **propriétaires accompagnés** dans le choix des travaux et dans leur financement,
8. Une **montée en compétences** des professionnels,
9. Une **structuration des artisans en groupements de compétences complémentaires** avec un pilote,
10. Un **développement économique** du territoire,
11. Une réduction des **émissions de GES** du territoire,
12. Une **rénovation globale** en 1 seule étape :
  - un haut niveau de **performance énergétique**,
  - un effondrement des **consommations de chauffage**,
  - une **optimisation des prix des travaux** avec une rentabilité intéressante,
  - une **simplification technique et financière** de la rénovation.

## UNE PREMIÈRE EXPÉRIMENTATION DE DORÉMI EN BIOVALLÉE

Une première expérience pilote de DORÉMI, soutenue financièrement par la Région Rhône-Alpes, est menée avec succès depuis début 2012 sur le territoire de la Biovallée (quatre intercommunalités dans la vallée de la Drôme, au sud-est de Valence) avec l'appui technique d'Enertech (Olivier Sidler, concepteur du dispositif) et Néopolis..

Près de 70 artisans ont été formés et 7 groupements opérationnels ont été constitués. Plusieurs chantiers de rénovation sont en cours.

Cette première expérience a permis de conforter la pertinence du dispositif : dans le cadre de l'appel à projet « Initiatives locales pour la rénovation énergétique », le Ministère de l'écologie a remis, fin 2013, le 1<sup>er</sup> prix pour « l'accompagnement des professionnels » à la Biovallée pour la mise en œuvre du dispositif DORÉMI sur son territoire.

**TÉMOIGNAGE :** Philippe Bompard, artisan maçon depuis 30 ans - BBC SARL

« C'est la première fois que je vois des collectivités territoriales aller vers les entreprises avec une vraie nouvelle idée et des moyens. »

« Lorsque j'explique à des particuliers que je fais partie d'un groupement et que nous travaillons à l'amélioration globale de la performance énergétique de leur maison, le retour est excellent. »

« Le dispositif donne à chacun une expertise dont nous n'aurions pas pu disposer seul. »

**TÉMOIGNAGE :** Robert Arnaud, vice-président de la Communauté de Communes du Val de Drôme - membre délégué du comité de pilotage Biovallée.

« La finalité essentielle est de massifier la rénovation afin de rénover les maisons qui en ont le plus besoin et ainsi d'apporter une contribution considérable à la réduction de nos consommations d'énergie. Cette réduction nous permettrait d'une part d'atteindre les objectifs environnementaux et d'autre part de réduire la facture énergétique des habitants de notre territoire tout en leur apportant un confort de vie. »

« Des effets sur l'économie et l'emploi sont également attendus. Grâce aux travaux de rénovations envisagés, des retombées économiques importantes pourront se faire ressentir auprès des entreprises du bâtiment. On peut aussi espérer le développement d'entreprises nouvelles notamment pour la conception de nouveaux matériaux. »



## LES ACTEURS DE DORÉMI

### LA COLLECTIVITÉ - Pays, intercommunalité, etc.

Elle porte le dispositif grâce à un animateur territorial dont le rôle consiste à :

- Mobiliser les partenaires de la rénovation, les artisans et les propriétaires,
- Identifier sur le territoire un formateur DORÉMI,
- Organiser la formation des artisans,
- Accompagner les propriétaires pour le montage financier.

### LES PARTENAIRES - Organisations Professionnelles, Espaces Info-Energie, Chambres des Métiers et de l'Artisanat, etc.

Ils soutiennent la collectivité dans ses actions, notamment en participant au comité de pilotage.

### LES ARTISANS DU TERRITOIRE

Ils sont formés à la rénovation performante sur chantier réel, s'impliquent dans un groupement de compétences avec un pilote, et s'engagent à travailler avec le formateur sur l'offre technique et financière.

### LE FORMATEUR DORÉMI

Il accompagne les groupements sur les chantiers pédagogiques identifiés, afin qu'ils formulent une offre de rénovation performante à prix maîtrisés. Il soutient les groupements lors de la mise en œuvre des travaux.

### LES PROPRIÉTAIRES DE MAISONS

Les propriétaires souhaitant accéder à une offre de rénovation performante soumettent leur projet à la collectivité, qui peut le retenir comme chantier pédagogique si les critères sont validés.

## QUEL BUDGET ?

L'essentiel du coût du dispositif se concentre sur la formation des artisans.

Il faut compter environ 2 à 3000€ par artisan pour 3 jours de formation préalable, 3 analyses de chantiers, et 2 chantiers menés à leur terme, soit 1,5 à 2 ans de formation-action pour l'artisan. Ces coûts peuvent être, en partie, pris en charge par les organismes de financement de la formation professionnelle.

Le coût des travaux est assumé par le propriétaire, avec le soutien des financements existants (pas d'aide complémentaire de la collectivité).

Pour mener à bien le lancement et la mise en œuvre du dispositif, la collectivité mobilise un animateur territorial, assure sa formation, et prend en charge un accompagnement externe le cas échéant.

# L'Institut négaWatt vous accompagne dans la mise en oeuvre de DORéMI sur votre territoire

L'Institut négaWatt souhaite permettre à de nouveaux territoires de mettre en oeuvre le dispositif DORéMI, en s'appuyant sur les initiateurs du dispositif (Enertech, Néopolis, Biovallée, ...).



## FORMATION

Pour mettre en oeuvre le dispositif DORéMI sur un territoire, deux acteurs clés doivent être identifiés et formés : l'animateur territorial et le formateur DORéMI. L'Institut négaWatt vous propose ainsi :

- une formation d'animateur territorial, d'une durée de 5 jours en 2 modules distincts. Elle a pour objectif de transférer la « boîte à outils » développée pour DORéMI sur les territoires d'expérimentation. Très opérationnelle, elle permet aux animateurs de lancer, sur leur territoire, la dynamique autour du dispositif (voir programme de la formation). Une session est prévue en octobre 2014 et janvier 2015 en Biovallée (Drôme).
- une formation de formateurs DORéMI. Plus longue, elle a pour objectif de former des formateurs experts dans le dimensionnement et la mise en oeuvre, mais aussi dans l'optimisation économique des chantiers, ou dans l'organisation des groupements. Actuellement en cours de conception, elle sera assurée entre février et juin 2015.

Grâce à ces deux formations, votre territoire dispose des outils pour créer, d'ici juin 2015, des groupements de compétences, et pour sélectionner des chantiers pédagogiques. Le formateur DORéMI pourra, dès juin 2015, intervenir sur les chantiers pour assurer la montée en compétences des groupements.

## ACCOMPAGNEMENT

L'Institut vous propose un accompagnement pour adapter au mieux le dispositif aux spécificités de votre territoire, en prenant en compte les retours d'expérience des expérimentations en cours (agglomération de Valence-Romans, Pays de l'Ardèche méridionale).

## PLUS D'INFORMATIONS

- Programme des formations des artisans, de l'animateur territorial et du formateur DORéMI,
- Témoignages complets de plusieurs acteurs de DORéMI,
- Etc.

En téléchargement sur :

[www.institut-negawatt.com](http://www.institut-negawatt.com)

Rubrique Accompagnement d'acteurs

## CONTACTS

Institut négaWatt

Vincent LEGRAND - Directeur  
BP 16181 - 26 958 VALENCE Cedex 9  
04 75 58 60 85

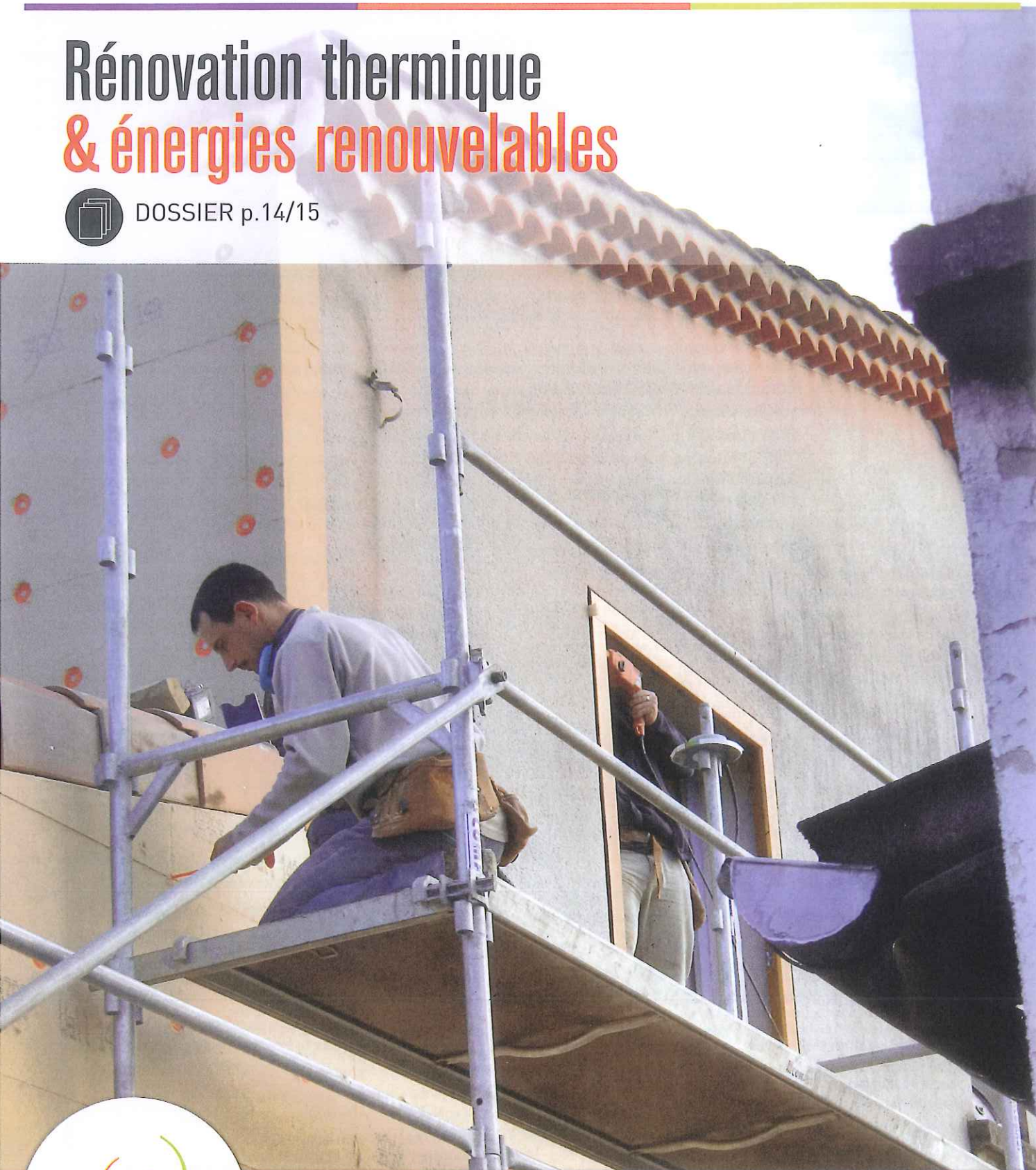
[doremi@institut-negawatt.com](mailto:doremi@institut-negawatt.com)



## Rénovation thermique & énergies renouvelables



DOSSIER p.14/15



Val de Drôme  
Communauté de Communes

**En direct des communes** p. 4 / 6

FRANCILLON, LE POËT-CÉLARD,  
LA ROCHE-SUR-GRÂNE, LORIOL,  
PLAN-DE-BAIX, LA RÉPARA-AURIPLES.

**Rencontre** p. 13

PIERRE-JEAN MARTIN  
DIRECTEUR GÉNÉRAL  
DE CORIMA SA.

## RÉNOVATION THERMIQUE &amp; ENERGIES RENOUVELABLES

« La politique énergie de la Biovallée s'inscrit dans la continuité d'une politique de territoire sur la rivière Drôme, qui a fédéré pendant plusieurs décennies l'ensemble du territoire. Les collectivités souhaitent désormais s'engager dans une politique ambitieuse sur l'énergie. DORéMI Biovallée, mis en place avec nos partenaires et avec le soutien de la Région Rhône-Alpes, s'inscrit dans cette politique, en visant à l'émergence d'un marché de la rénovation performante, permettant d'aider les habitants à maintenir leur pouvoir d'achat et la valeur de leur patrimoine mais aussi de développer l'emploi local. Nous poursuivons notre action avec la démarche cadastre solaire».

Jean SERRET,

président du comité de pilotage Biovallée et de la CCVD.

## DORéMI BIOVALLÉE

### une expérience pilote de portée nationale

Lancée en 2012 dans le cadre du Grand Projet Rhône-Alpes Biovallée, la démarche DORéMI est désormais inscrite sur notre territoire et se développe en France.

#### Comment ça marche ?

Le Dispositif Opérationnel de Rénovation énergétique des Maisons Individuelles (DORéMI) s'adresse aux propriétaires d'une maison peu ou pas isolée souhaitant réaliser une rénovation

De leur côté, les propriétaires intéressés reçoivent la visite gratuite du conseiller énergie Biovallée. Ils sont aussi accompagnés par l'équipe DORéMI Biovallée pour optimiser leur dossier de financement (bénéficier au mieux des aides existantes, préparer les dossiers de prêts...).

La rénovation DORéMI vise une très faible consommation de chauffage (étiquette énergie A ou B), correspondant à la division par 4 à 6 de la facture pour une maison d'avant 1975. Dépenser dans des travaux plutôt que dans les factures de chauffage, permet de profiter d'un meilleur confort et valorise le patrimoine.

A l'automne 2014, ce sont déjà six rénovations qui ont été réalisées ou mises en chantier en Biovallée, notamment à Alex, Plan de Baix, Chabrillan.

#### L'initiative de Biovallée fait école

Pour Robert Arnaud, en charge de la délégation DORéMI au sein de la CCVD, « c'est la vocation

de Biovallée d'être territoire-école en vue de diffusion ultérieure sur ce qui marche et quand nous en serons à plusieurs dizaines de rénovations par an, alors nous aurons gagné ». L'expérience pilote sur le territoire de Biovallée fait des émules. Elle est en cours sur deux autres territoires de Rhône-Alpes, l'Agglomération de Valence-Romans et le Pays de l'Ar-dèche Méridionale.

#### L'engouement est aussi national

Au moins 20 territoires répartis dans cinq régions françaises souhaitent reprendre l'expérience (Rhône-Alpes, Bourgogne, Centre, Alsace, et Picardie). Le succès des Journées DORéMI en Biovallée, en juin dernier, témoigne de cet intérêt. Venus de toute la France, d'Allemagne et de Belgique, 130 participants ont pris connaissance de ce dispositif et de son application en visitant quatre chantiers en Biovallée.

#### Renseignements complémentaires sur le territoire de la CCVD :

- Laure Charpentier, 04 75 25 43 82
- habitat-energie@biovallee.fr

tion énergétique performante.

Le but de DORéMI est de rendre la rénovation basse énergie accessible au plus grand nombre. En premier lieu, un travail de formation des artisans à la rénovation basse énergie a été initié. Sept groupements de 4 à 6 artisans, dont un artisan pilote (interlocuteur privilégié du client) se sont constitués. Chacun regroupe les six corps de métiers du bâtiment nécessaires à une rénovation globale, qui travaillent ensemble à optimiser leurs devis et leur organisation.

### DORéMI aussi pour le Locatif : exemple d'une maison de 130m<sup>2</sup> à Plan de Baix

Louée uniquement l'été, la maison n'était pas "chauffable" l'hiver (900 m d'altitude, pas d'isolation, convecteurs électriques).

La rénovation DORéMI permettra une location à l'année avec une faible charge de chauffage pour le locataire d'environ 30 € par mois.

**Les travaux réalisés :** isolation extérieure (16 cm), isolation des combles (40 cm), changement des menuiseries, poêle à bois, VMC double flux.

**Le coût :** 43 371 € TTC (soit : 334 € TTC / m<sup>2</sup>)

**Les aides :** 1 983 € (CEE - Certificats d'Economie d'Énergie)

**Les emprunts :** 40 000 € (Eco-Prêt à Taux zéro 30 000 € + Prêt classique 10 000 €)

• Mensualité d'emprunt : 263 € sur 15 ans

• Consommation de chauffage après rénovation DORéMI : 6 500 kWh (50kWh / m<sup>2</sup>)

• Facture de chauffage : 360 € par an (30 € / mois)

**Le groupement :** Rénovateur Basse Consommation, Pilote : Étienne Delplancq (Osébois)



## DORéMI

### Les premiers chantiers de rénovation

DORéMI RÉCOMPENSÉ PAR LA MINISTRE...



DE GAUCHE À DROITE :

JEAN FRANÇOIS PECCOUD,  
Vice-président de la communauté de communes du Pays de Saillans  
et représentant de la Biovallée®.

PHILIPPE BOMPARD, Dirigeant de l'entreprise BBC SARL  
et pilote d'un groupement DORéMI.

ROBERT ARNAUD, Vice-président de la communauté de communes du Val de Drôme,  
président du comité de pilotage DORéMI Basse Énergie Biovallée®.

CÉCILE DUFLLOT, Ministre de l'Égalité des territoires et du Logement.

#### Dorémi récompensé

DORéMI est parmi les 10 lauréats de l'appel à projets national sur les initiatives locales pour la rénovation énergétique. La candidature de Biovallée® reçoit le prix thématique sur la mobilisation des professionnels des mains de Cécile Duflot.

#### Vous avez un projet, comment faire ?

Le propriétaire d'une maison du territoire de Biovallée® intéressé par DORéMI doit prendre contact avec la CCVD. Après la visite (gratuite) du conseiller énergie Biovallée®, un groupement DORéMI établit l'état des lieux et une proposition globale cohérente de travaux, intégrant le montage financier. S'il décide de l'intérêt de lancer les travaux, le propriétaire est alors aidé pour monter les dossiers de financement.

#### La démarche du programme DORéMI :

- ▶ sensibiliser et former les artisans du territoire,
- ▶ constituer des groupements de 4 à 6 artisans, couvrant tous les métiers de la rénovation thermique,
- ▶ offrir un seul interlocuteur (représentant le groupement d'artisans) au client,
- ▶ accompagner 2 rénovations par groupement, en travaillant sur l'optimisation des coûts, sans jamais remettre en cause l'objectif de performance énergétique,
- ▶ aider le propriétaire à monter le plan de financement du projet auprès des organismes d'aides et des banques.



Dans Biovallée®, avec DORéMI, des groupements d'artisans se forment à la rénovation à basse consommation d'énergie des maisons individuelles.

Accompagnés par un expert thermicien et les services de la CCVD, les projets étudiés permettront aux propriétaires de diviser par 4 à 6 leur facture d'énergie. Le succès du processus repose sur la synergie de trois acteurs : le spécialiste, le groupement d'artisans, le propriétaire.

Olivier Sidler, l'expert thermicien est spécialisé depuis 30 ans, avec le Cabinet Enertech (Félines sur Rimandoule), dans les bâtiments basse consommation. Il fait partie des instigateurs de cette démarche et accompagne les groupements d'artisans.

« Faisant partie du comité scientifique de Biovallée®, j'ai proposé en 2011,

*un processus expérimental de rénovation à très basse consommation pour les maisons individuelles.*

*C'est un programme pilote en France.*

*Nous sommes déjà très sollicités pour le reproduire ».*

Les filières professionnelles sont rassurées par l'engagement des élus des communautés de communes et le soutien des organisations

professionnelles (CAPEB et FFB), pour ce programme expérimental. Il doit permettre au plus grand nombre de propriétaires de financer la rénovation basse énergie.

Monsieur Diviani, charpentier installé à Eurre et pilote du groupement BioRénov précise son intervention :

## Actualités

*"J'ai assisté aux réunions d'information sur DORéMI et me suis porté volontaire. La rénovation pose des problèmes différents de la construction. Les journées de formation proposées dans le cadre de DORéMI sont gratuites pour les professionnels.*

*Les connaissances théoriques et techniques qu'elles enseignent sont essentielles. Le temps dégagé pour y assister est un investissement pour l'avenir.*

*Notre groupement de 5 entreprises s'est fait autour des complémentarités de nos métiers, par cooptation. J'en suis le pilote et l'interlocuteur privilégié pour le client et la CCVD.*

*Je transmets ensuite à mes collègues les diverses informations.*

*L'intérêt pour l'artisan n'est pas dans le développement immédiat, mais dans l'acquisition de compétences indispensables pour ce nouveau marché. Nous avons réalisé notre premier chantier de rénovation à Alex, à la fin de l'année 2013 ».*

La famille d'Alex concernée témoigne. La maison achetée en 2012, date de 1965. Construite en béton, elle n'est quasiment pas isolée. Informée par le magazine de la CCVD, le dispositif DORéMI

les intéresse. Les artisans du groupement, accompagnés par Olivier Sidler réalisent l'état des lieux au printemps 2013. Un projet de rénovation thermique chiffré est proposé. Parallèlement, ils sont accompagnés par la CCVD, sur le montage financier. La seconde visite de MM. Sidler et Diviani finalise le mode opératoire de la rénovation. Le montant des travaux s'élève à 425 € par m<sup>2</sup> habitable, soit 302 € par m<sup>2</sup>, une fois les aides déduites.

*« Nous bénéficions de 20 000 euros d'aides publiques, d'un prêt à taux zéro de 30 000 euros, complété par un apport personnel et un prêt bancaire. L'intérêt financier est réel. Au bout de sept ans, nous sommes bénéficiaires, sans parler de la prise de valeur de la maison ».*

Contact DORéMI :  
Basse Energie Biovallée  
Laure Charpentier :  
04 75 25 43 82



UN GROUPE D'ARTISANS EN "FORMATION INITIALE DORéMI"



UN GROUPE D'ARTISANS EN "FORMATION PRATIQUE DORéMI" SUR MAQUETTE

biovallée®